

## Motion adoptée par les membres de l'AG du SNUDI-FO 26.

Valence le 3 juillet 2023.

Nous sommes confrontés dans nos écoles à des discussions, parfois difficiles, relatives à la mise en œuvre du « pacte ».

En refusant d'augmenter nos salaires minima à hauteur de l'inflation et en ne nous accordant qu'une aumône de 1,5%, le ministre Ndiaye pense pouvoir imposer son pacte :

- qui divise les collègues entre eux (AESH non concernés) ;
- qui remet en cause notre statut en nous proposant entre autre de faire des heures de soutien au collège ;
- qui tente de nous faire prendre en charge les missions des enseignants spécialisés qu'il supprime à tour de bras ;
- qui sous-entend que notre temps de travail est insuffisant après nos journées de classe, de préparation, de concertations et de corrections.

Au vu de la perte conséquente de notre pouvoir d'achat, nous avons bien conscience que de nombreux collègues n'ont pas d'autre choix que d'effectuer des heures supplémentaires pour perdre moins.

Nous ne nous laisserons pas diviser et exigeons le retrait du « pacte » comme d'ailleurs celui de la loi Rilhac et des évaluations d'école qui voudraient imposer un management calqué sur les entreprises privées et inapproprié au fonctionnement des écoles.

Nous avons besoin d'une revalorisation pas d'une surcharge de travail !

Nous opposons au « pacte » nos revendications :

- Une augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice : nous voulons 10% pour tous, sans contrepartie, comme le président Macron l'avait annoncé !

Le Président trouve 413 milliards d'euros pour l'armée, il doit pouvoir trouver de quoi rémunérer correctement les enseignants français !

- Des créations massives de postes pour alléger les effectifs, assurer les remplacements, renforcer les RASED et créer les centaines de places nécessaires qui manquent dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

